



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n° 20 – juillet 2012

Linguistiques et colonialismes

Numéro dirigé par Cécile Van den Avenne

SOMMAIRE

Cécile Van den Avenne : *Linguistiques et colonialismes : communiquer, décrire, imposer.*

Cécile Van den Avenne : *Linguistique et colonialisme, 1974-2012, un entretien avec Louis-Jean Calvet.*

Gilles Couffignal, Michel Jourde : *Linguistique et colonialisme : la place des études sur le XVI^e siècle européen.*

Christian Lagarde : *Le « colonialisme intérieur » : d'une manière de dire la domination à l'émergence d'une « sociolinguistique périphérique » occitane.*

El Hadji Abdou Aziz Faty : *Les enjeux du processus de grammatisation du pulaar vus à partir de la Grammaire de la langue poul (Faidherbe, 1882).*

Aurélia Ferrari : *Des archives coloniales de Lubumbashi aux pratiques et représentations linguistiques actuelles : persistance d'un « impérialisme » linguistique ?*

Alice Goheneix : *Stratification linguistique et ségrégation politique dans l'Empire français : l'exemple de L'AOF (1903-1945).*

Géraldine Méret : *Le nom propre et la propriété. Quelques problèmes posés par la nomination en situation coloniale et missionnaire : le cas des Capucins français de Maragnan.*

Cécile Van den Avenne : *« De la bouche même des indigènes ». Le statut de l'informateur dans les premières descriptions de langues africaines à l'époque coloniale.*

Comptes rendus

Céline Amourette : *T. Stolz, C. Vossman, B. Dewein (dirs.), 2011, Kolonialzeitliche Sprachforschung. Die Beschreibung africanischer und ozeanischer Sprache zur Zeit der deutschen Kolonialherrschaft [Recherches linguistiques au temps des colonies. La description des langues africaines et des langues océaniques au temps de la domination coloniale allemande], Akademie Verlag, Brême, 312 p., ISBN: 978-3050051901.*

Clara Mortamet : *Sara Pugach, 2012, Africa in translation – A history of Colonial Linguistics in Germany and Beyond, 1814-1945, The University of Michigan Press, 291 p., ISBN : 978-0-472-11782-6.*

DES ARCHIVES COLONIALES DE LUBUMBASHI AUX PRATIQUES ET REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES ACTUELLES : PERSISTANCE D'UN « IMPÉRIALISME » LINGUISTIQUE ?

Aurélia Ferrari

Université du Ghana, Legon

Le swahili est l'une des quatre langues ayant le statut de « langue nationale » de la République Démocratique du Congo (RDC) bien qu'il ne se soit réellement répandu dans ce pays qu'au XIX^e siècle avec le début de la colonisation. Les Européens ont favorisé le swahili avec les objectifs suivants : il s'agissait d'abord d'en faire la langue de travail pour faciliter la communication (et remplacer le kitchen-kaffir) entre Africains et Européens et entre les différents peuples africains et ce non pas, bien évidemment, pour promouvoir le sentiment nationaliste, mais pour unir les Congolais afin de mieux servir les intérêts belges ; il s'agissait ensuite de contrôler la communication entre Africains et il s'agissait enfin d'évangéliser, en particulier pour les missionnaires catholiques qui au Kivu, au Katanga et au Haut-Congo utilisèrent le Kiswahili comme langue d'instruction dans les écoles, les églises et dans leur communication avec les Congolais.

Le swahili était également la langue utilisée dans les camps des travailleurs de l'ancienne Union Minière du Haut Katanga. Le swahili fut considéré comme la langue de *Kizungu* (culture des Blancs/Européens), comme la langue de communication entre les Africains venus de divers coins du pays et même d'autres pays voisins (Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zambie, Angola et Malawi) et enfin comme la langue de gens de la ville, ce qui à cette époque donnait un certain « prestige » par rapport à ceux qui ne maîtrisaient que leur langue maternelle.

Le kiswahili est parlé à l'heure actuelle comme langue première ou seconde par environ neuf millions de Congolais dans les régions de l'Est, notamment au Katanga dans le Kivu, en passant par le Lualaba à l'Ouest et les Grands Lacs à l'Est (Leclerc, 2009). Cependant, ce chiffre est un chiffre global variant assez largement suivant les sources qui ne différencient pas les locuteurs de swahili standard (SS) et ceux du swahili de Lubumbashi (SL). Ce dernier s'est développé assez rapidement après l'introduction du swahili en RDC en tant que variété régionale assez distincte de la variété de l'Est de par son système phonologique, sa syntaxe, son vocabulaire qui font état d'une part, d'une « bantouisation » plus importante et d'autre part de l'influence du français et des langues locales.

Le swahili tel qu'il est parlé au Katanga est depuis longtemps un symbole du régionalisme katangais. Bien entendu, le swahili qui était parlé au début de l'époque coloniale n'est pas le même que celui parlé actuellement. À la fin du XIX^e, le SL fut d'abord simplifié, puisqu'il était une langue véhiculaire qui fonctionnait comme un pidgin. Puis le SL en se

vernacularisant a rapidement évolué linguistiquement. Il s'est stabilisé et a rendu plus complexe son système phonologique, morphologique et syntaxique tout en développant son vocabulaire. L'originalité du swahili de Lubumbashi est qu'il n'est pas une langue « ethnique » au Congo, que les Lushois ont su se l'approprier et le transformer au point qu'il est devenu rapidement langue maternelle d'une grande partie de la population du Katanga. Il n'y a rien ici d'exceptionnel, ce phénomène a été déjà observé ailleurs et en d'autres temps dans un cycle résumé par : l'appropriation d'une langue véhiculaire puis la vernacularisation accompagnée de la transformation de cette langue en langue mixte (toutes les langues ayant un caractère mixte) et enfin l'apparition d'une nouvelle identité culturelle et d'un nouveau « peuple ». Mais ce qui est intéressant dans cet exemple lushois, c'est que ce processus est encore observable, palpable.

Les circonstances de l'apparition du swahili au Congo sont discutées. Sacleux (1939 : 387) et Whiteley (1969 : 72) attribuent l'introduction du swahili au Congo au commerçant esclavagiste Tippo Tip connu notamment par son autobiographie. Polomé quant à lui définit le centre de propagation du swahili au royaume Yeke de Msiri, roi Nyamwezi originaire de Tabora en Tanzanie. En 1860, Msiri a conquis une vaste région qu'il contrôlait depuis la capitale Bunkeya. Polomé (1973 : 68) affirme que le swahili était utilisé comme *lingua franca* dans ce royaume. Cependant, cette hypothèse est démentie par Fabian (1986 : 6) qui prouve par les différents écrits consultés que le yeke, le sanga et le luba (et non le swahili) étaient à l'époque les langues parlées dans la capitale du royaume Yeke.

Le statut du swahili au Katanga découle essentiellement d'un choix politique et de stratégies, en particulier économiques, plutôt que d'une supériorité numérique de ses locuteurs au sein de l'Union minière du Haut-Katanga. Les connaissances sur le swahili du Congo avant 1910 sont assez limitées mais il semblerait que déjà à cette époque, certains résidents du Katanga parlaient cette langue au moins depuis deux générations. Le swahili était au début la langue des Arabisés du Congo puis, les différentes industries (du cuivre et minière notamment) favorisèrent l'expansion de cette langue ; le swahili semble à Lubumbashi s'être répandu aussi rapidement que sa population a crû (la ville comptait 6 200 habitants environ en 1947, 62 000 dix ans après, 143 000 dans les années 1970 et est estimée à 1,5 million de nos jours).

Les textes sur le(s) swahili à l'époque coloniale

Nous présenterons assez rapidement ici les textes datant de 1880 à 1938, ceux-ci ayant déjà été analysés par Fabian (1986). Nous nous attarderons un peu plus sur la période de 1938 à l'indépendance qui n'a fait à notre connaissance l'objet d'aucune étude. Par ailleurs, celle-ci étant plus récente, elle a probablement eu plus d'impact sur les pratiques et représentations actuelles à Lubumbashi.

De 1880 à 1938¹

Avant 1908, les écrits décrivent uniquement le swahili standard ; c'est le cas par exemple les ouvrages de Delaunay (1884, 1885). Certains ouvrages sont plurilingues, comme le livre de Lemaire publié en 1897 (« français, anglais, swahili zanzibarite, fiote, kibangi-irébou, mongo, bangala »). La perspective orientale dans l'analyse du swahili des ouvrages publiés à cette époque au Congo est révélée par le titre même de l'ouvrage plurilingue de Moltedo : « petit vocabulaire des langues arabes et swahili ». Le terme « vocabulaire » qui revient

¹ Pour cette période, les ouvrages cités n'ont pas été consultés directement mais uniquement à travers l'ouvrage de Fabian (1986).

souvent dans les titres des ouvrages de cette époque met sans doute l'accent sur le fait que les auteurs se limitent au langage utile pour une communication rapide, essentielle et efficace pour les lecteurs. Stapleton fait référence au kingwana qu'il définit comme le swahili du Congo. Son « *comparative handbook of Congo languages* », publié par une société missionnaire, comprend des traits grammaticaux et un lexique de 800 termes dans les huit langues les plus employées, parmi lesquelles le kingwana. Dans cet ouvrage, l'objectif de Stapleton est de diffuser et d'« améliorer » le lingala au Congo (Fabian, 1986 : 36).

Dans l'ouvrage non daté (probablement 1917 selon Fabian) « *Guide pour les émigrants agricoles belges au Katanga* » écrit en français et flamand., la transcription est francisée – *toumbo* pour *tumbo* par exemple –, mais révèle néanmoins la façon dont le swahili était parlé à l'époque (par exemple *kiloko* au lieu de *kidogo* en SS « petit »). Certains traits phonétiques actuels du SL semblent être, déjà à l'époque, caractéristiques du parler décrit dans cet ouvrage ; ainsi on retrouve la palatalisation de [s] et [z] en [ʃ] et [ʒ], le dévoisement de [g] en [k], la transformation du son [r] en [l] et l'insertion d'un [l] entre deux voyelles successives. Il fait aussi référence à des phénomènes fréquents de polysémies et de paraphrases (Fabian, 1986 : 114-123).

L'ouvrage non daté intitulé « *Petit vocabulaire des mots ki-swahili les plus usités dans le Katanga* » a été publié certainement à peu près au même moment que le précédent mais il diffère considérablement de ce dernier sur plusieurs points : il est un peu plus consistant (700 entrées) ; la transcription n'y est pas francisée ; les caractéristiques phonétiques et phonologiques du SL décrites notamment par Polomé (1968) sont toutes présentes dans cet ouvrage contrairement à l'ouvrage précédent. Certains lexèmes sont des emprunts au kiluba (Fabian, 1986 : 125). Ces deux ouvrages sous formes de lexique ne donnent pas une image très claire de ce qu'était le SL à cette époque mais témoignent tout de même de la présence d'un « proto SL ».

Les écrits entre 1925 et 1938 sont un peu plus « sophistiqués » et comprennent non seulement une liste de vocabulaire mais aussi des conversations, une grammaire et même des exercices. Ils distinguent généralement le swahili du sud Congo (Katanga) et du nord Congo. Certains décrivent la variété pidginisée, que d'autres appellent *kingwana* ou encore un swahili du Congo « amélioré ». Quant aux Pères blancs qui publient 5 ouvrages entre 1921 et 1931, ils font abstraction du français certainement par idéalisme religieux en décrivant le swahili en latin ou en swahili comme leur fameux « *sarufi* », d'une qualité beaucoup moins douteuse que les guides publiés par l'Union minière. Liesenborghs, en 1938, affirme que la langue véhiculaire est le kingwana en la différenciant nettement du swahili de l'Est (SE) qui serait selon lui compris uniquement des lettrés mais utilisé par personne. Il émet des restrictions sur l'expansion du SL qui aurait un développement grammatical faible même si le vocabulaire par opposition aurait tendance à se développer. Il affirme aussi que le SE aurait du mal à s'étendre dans cette région du fait du SL.

D'autres manuels existent et ont été publiés au Congo, mais il s'agit plutôt de méthodes de langue du swahili de l'Est qui ne font pas vraiment état de spécificités du swahili du Congo. Ceci dévoile une volonté de ne pas démarquer le SL du SE, volonté cependant non généralisée. En effet, pour Whitehead qui écrit en 1928 un manuel de *kingwana*, la relation qu'entretient le *kingwana* avec le swahili est une relation « fille - mère » (1928 : 3). Et il prédit un bel avenir à la « fille » du swahili : « *la voie au succès littéraire a été ouverte au kingwana* ». Ce point de vue, assez marginal à l'époque, montre que la seule connaissance du SE est insuffisante à la maîtrise du swahili du Congo.

Les écrits coloniaux sur le swahili en RDC avaient plusieurs objectifs : soit décrire la langue dans le but de son apprentissage (souvent de façon simplifiée) pour mieux commander ; soit l'évangélisation, bien souvent, à travers un swahili plus standard dit

« amélioré ». D'autres écrits à objectifs divers prouvent que la variété locale métissée était à l'époque dénigrée au profit de la variété de l'Est.

Le premier cas de figure peut être illustré entre autres par l'ouvrage de Van de Weyer et Quets publié par l'Union minière en 1929. Il est constitué d'un lexique français/swahili (et bemba) avec quelques petits dialogues. Il y apparaît selon Ricard (2009 : 25) que « *la langue est celle qui doit servir à travailler et à commander, les exemples de conversations sont tout à fait significatifs* : “*Apporte ma malle ! Prépare l'eau pour le bain ! Qu'est ce que tu attends ? Si tu avais travaillé convenablement, l'Européen ne t'aurait pas frappé*” (Van de Weyer : 49) ». Les formes verbales sont assez significatives, l'emploi prédominant de l'impératif donnant peu de place à l'analyse grammaticale de la langue.

Les textes sur le swahili à vocation évangélique sont nombreux. De 1908 à 1929, sur les 23 guides swahilis de la région présentés par Fabian (1986 : 87), 12 ont pour auteurs des missionnaires. Certains de ces ouvrages ont été publiés par le Ministère des colonies, d'autres par des missions chrétiennes ou bien encore par l'Union minière du Haut Katanga. Ils sont souvent silencieux sur la façon dont ont été récoltées les informations (qui sont les informateurs ? comment les données ont été recueillies ?). Les ouvrages plurilingues ont pratiquement disparu. Pour la première fois, le swahili tel qu'il est parlé au Katanga apparaît plus visiblement et explicitement dans trois des livres de l'époque (dont Van de Weyer et Quets, 1926). La première guerre mondiale est marquée par une réduction des publications qui ne reprennent véritablement qu'entre 1925 et 1929.

Le second cas de figure, à savoir que le swahili lushois est dénigré au profit du swahili standard, il est bien illustré dans deux écrits.

Le premier écrit fut découvert par Fabian et attribué à Mélignon. Il est intitulé « réhabilitation du swahili au Katanga ». L'auteur y présente sa propre opinion sur les politiques linguistiques, il y critique certaines descriptions du swahili dit « amélioré » du Congo (de Verbeke, 1938 et de Van Weyer et Quets, 1929 notamment) et il insiste enfin sur la nécessité de l'enseignement d'un swahili littéraire aux Africains et aux expatriés, s'opposant ainsi sévèrement à l'apprentissage considéré par l'auteur comme déformé et simplifié du swahili katangais.

La notion assez péjorative de déformation est également attribuée au swahili du Congo en 1938 par Liesenborghs qui a travaillé comme inspecteur de l'enseignement dans la région Nord-Est du Congo en ces termes : « *Au Nord-Est du Congo, ce n'est pas le Kiswahili qui est la langue véhiculaire intertribale mais plutôt le kingwana, une déformation naturelle du kiswahili. Le kiswahili pur est compris uniquement par des autochtones lettrés et n'est employé par personne* » (1938 : 249).

De 1938 à 1960

Entre 1947 et 1955, Lecoste écrit cinq articles dans lesquels il parle du système de parenté chez les Ngwana et de la terminologie liée à celui-ci. Il écrit également un lexique en *kingwana* (1955) et un article sur l'origine de l'extension verbale, l'habituel en *ka* (1947). Cependant, le terme même de Ngwana, « homme libre », qui ne semble pas avoir eu de réelles empreintes identitaires et qui n'est même plus compris de nos jours à Lubumbashi² semble être en partie une création coloniale.

Makonga (1952) est l'un des premiers à témoigner de l'emploi du SL en tant que « langue maternelle par les enfants de divers groupes ethniques » et de son emploi dans l'administration et dans le système judiciaire.

² Lors d'une enquête réalisée à Lubumbashi en novembre 2010, la majorité des interrogés n'avait jamais entendu parler ni des Ngwana ni du Kingwana.

Dans son article, *le swahili au Congo belge*, Harries (1956) affirme que les spécificités lexicales du SL sont telles que l'intercompréhension avec le standard est parfois difficile : « *Comme le vocabulaire du swahili de la côte de l'Est est pour ainsi dire inconnu, la littérature swahili de l'Est n'est pas bien comprise* », c'est encore ici une soit disant « déficience » du peuple congolais à maîtriser un swahili de l'Est considéré comme « pur » qui est mis en avant. Il ajoute : « *Le gouvernement belge a accepté le swahili dans l'enseignement, mais sauf dans les colonies islamiques, le langage n'a aucune base culturelle au Congo. Son usage est exclusivement utilitaire, comme toute lingua franca* ».

La simplification présumée de ce parler est depuis longtemps mise en avant. Ainsi Whiteley (1956), membre du comité est-africain du swahili affirme que « généralement, la langue a été modifiée et simplifiée au fur et à mesure de sa diffusion vers l'intérieur ». Ce terme de simplification est repris par de nombreux auteurs parmi lesquels De Rop qui définit le kingwana comme « *la forme la plus simplifiée c'est-à-dire la langue des hommes libres* » (1960 : 22). Il justifie le besoin de standardisation en notant la diversité de cette langue « *qui en s'éloignant de la région où il est parlé comme langue maternelle, se simplifie davantage et subit l'influence des parlers locaux* ». Cette notion de simplification attribuée au SL est prédominante pendant la colonisation, après la décolonisation et jusqu'à aujourd'hui alors qu'elle n'est justifiée linguistiquement que dans son premier stade de développement.

Les textes métalinguistiques publiées quelques années avant l'indépendance du Congo sont assez radicalisés dans la dépréciation de ce parler. Makonga (1953) s'oppose nettement à l'expansion de cette langue et affirme qu'elle n'a aucun avenir en la comparant au « *charabia populaire* » et en la qualifiant de « *purement vulgaire* », d'« *instrument de brutalité de policiers et d'inconscients assesseurs détribalisés* ». Il ne s'agit presque plus de décrire ou d'enseigner cette langue mais uniquement d'y apporter des jugements de valeurs.

En 1960, dans la revue *Aequatoria*, De Rop (à l'époque chargé de cours à l'université de Lovanium dans l'actuelle ville de Kinshasa), note une différence notable entre le SL et le SE : « *le kiswahili ne ressemble guère à la langue parlée à la côte orientale* » (1960 : 22) et termine son article en s'appuyant sur d'autres auteurs et en argumentant sur le déclin certain du swahili avec des arguments dépréciatifs et erronés :

Il ne présente aucun intérêt réel pour nous, son amélioration est pratiquement impossible, il est une langue étrangère venu d'un pays qui n'a pas ici de représentants, le français lui a ravi l'enthousiasme de l'élite, il lui manque les maximes et les proverbes de sagesse dans sa forme actuelle de charabia, son emploi dans les écoles comme langue maternelle est une pure perte de temps.

Il s'agit ici bien évidemment d'opinions critiquables qui sont d'une part basées sur des faits non avérés et qui par ailleurs reflètent une période de crise politique.

La politique linguistique coloniale se résume en une survalorisation de la langue coloniale – ici le français –, une valorisation d'une langue véhiculaire africaine – le swahili – au détriment des autres langues africaines et un mépris de la créativité locale –le swahili de Lubumbashi. Ce dernier point est un peu ambigu car on note aussi une volonté de valoriser le kingwana (swahili du Congo) comme langue nationale pour le démarquer du swahili standard et donc des anciennes colonies britanniques, sans lui trouver toutefois assez de « sophistication » (d'un point de vue colonial bien entendu) pour que cela se réalise ; d'où l'échec de la tentative d'amélioration du SL (appelé swahili du Congo « amélioré »). Dans tous les cas, la persuasion coercitive est importante, elle tente de dévaloriser l'autre pour mieux l'exploiter. Elle semble à l'époque coloniale avoir bien fonctionné si l'on se fie entre autres à l'histoire d'Elisabethville par André Yav (1965, reproduit dans Fabian 1990). Cette

histoire écrite en swahili katangais constitue un corpus important qui sera analysé plus tard dans plusieurs ouvrages (Fabian, 1990 ; Jewsiewicky *et al*, 2010). Il s'agit de l'histoire de la ville selon un « boy », un employé de colons qui exprime une admiration pour le roi belge et la colonisation : « *Ses registres portent haut la colonisation. Des réserves existent, cependant. Ça et là, elles évoquent la souffrance des gens, le mécontentement des soldats, et ainsi de suite* » (Mudimbe, 2010 : 21). Cette histoire faite à partir de liste d'événements et de noms témoigne là encore d'une tentative de conviction forcée ou d'idéologie imposée durant la colonisation à tel point que l'auteur ne semble pas être favorable à la décolonisation du Congo belge.

Ce « lavage de cerveau » ayant longtemps fait partie des trous de la mémoire coloniale a évidemment des conséquences après l'indépendance des pays colonisés et jusqu'à l'époque actuelle. Les écrits sur le SL même après l'indépendance sont souvent porteurs de préjugés linguistiques. Ainsi Gilman écrit en 1970 : « *il s'agirait d'une langue récemment et imparfaitement acquise par les mineurs, qui toujours en contact avec des descendants des gens de la côte, pourront dans le futur atteindre un usage plus standard* » identifiant ainsi le SL à une interlangue.

Ces répercussions de l'impérialisme linguistique à l'époque coloniale sont bien évidemment très importantes et de tout ordre ; nous nous attarderons ici seulement sur celles liées aux politiques linguistiques postcoloniales et aux représentations linguistiques actuelles.

Politique linguistique en RDC depuis l'indépendance

Peu avant l'indépendance, le swahili était utilisé par les leaders locaux pour diffuser leurs idées. Durant la courte période d'indépendance du Katanga (1960-63), sous l'autorité de Moïse Tshombe, le swahili fut utilisé implicitement comme langue de construction de la nation. Mais après la restauration du pouvoir à Kinshasa, il perdit son prestige politique relatif.

La réintroduction des langues locales est le fruit de la politique de « recours à l'authenticité » établie par Mobutu en 1970, justifiée par le désir d'affirmer l'« africanité congolaise » et par la dénégation des valeurs étrangères et plus particulièrement occidentales. Au moment où le Congo belge devint officiellement le Zaïre, une véritable révolution linguistique anti néocolonialisme fut ainsi annoncée. Elle n'eut toutefois pas véritable succès, accompagnée qu'elle était d'une politique dictatoriale.

Au nom de l'authenticité, plusieurs interventions à caractère linguistique furent amorcées. Ainsi, le gouvernement rebaptisa les noms des grandes villes (p. ex. Léopoldville > Kinshasa, Elisabethville > Lumumbashi, Stanleyville > Kisangani, Port-Franqui > Ilebo, etc.), des rues, des fleuves, des lacs, etc. ; le général-président Mobutu a eu droit à un lac qui porte son nom. On supprima les noms et prénoms étrangers ; les patronymes traditionnels africains devinrent obligatoires, ce qui suscita un conflit ouvert avec l'Église catholique, opposée à la déchristianisation des prénoms. Les raisons sociales furent également zaïrianisées, que ce soit dans les établissements d'enseignement, les commerces, les noms des journaux (tout en étant rédigés en français). Les termes de salutation tels que Monsieur, Madame et Mademoiselle furent remplacés par Citoyen, Citoyenne et Maman. Les députés se transformèrent en commissaires du peuple, les ministres, des commissaires d'État, les maires, des commissaires de zone, etc. La monnaie nationale porta aussi le nouveau nom du pays : le zaïre qui deviendra plus tard le nouveau zaïre. Bref, la prise du pouvoir politique par Mobutu s'est traduite également par une prise du pouvoir linguistique. (Leclerc : 2009)

Avec la chute du pouvoir de Mobutu en 1997, cette politique qui remit en cause le monopole du français fut abandonnée. Actuellement, les langues nationales parmi lesquelles le swahili ne jouent par réellement leur rôle de langues nationales par manque d'aménagement linguistique.

Les langues de l'éducation

Les langues nationales ont véhiculé l'enseignement primaire et post primaire jusqu'en 1954, date à laquelle le français jusque là enseigné comme discipline à part entière fut décrété seule langue de l'enseignement dans tout le Congo Belge. Après la seconde guerre mondiale, les Européens ont ainsi imposé le français comme seul *medium* pour l'éducation et pour les activités de gouvernance économique, sociale et politique.

Les langues du Parlement, de la justice et de l'Administration

La constitution de 1998 déclarait 6 langues officielles (français, anglais, swahili, lingala, kikongo, ciluba). La Constitution de 2003 n'adopta pas cette mesure jugée probablement excessive. Les lois n'étaient encore rédigées qu'en français. Mais l'article 142³ de la nouvelle Constitution de 2006 impose la publication des lois en français et dans chacune des quatre langues nationales. Dans les tribunaux, seules les quatre langues nationales sont employées conjointement avec le français. En ce qui concerne l'Administration publique, les employés utilisent les langues nationales dans les régions où elles sont établies comme langues véhiculaires. L'armée congolaise, quant à elle, utilise généralement le lingala.

Depuis 1997, l'anglais a gagné du terrain. Les valeurs des billets de la nouvelle monnaie (le franc congolais introduit en 1998 pour remplacer le « nouveau zaïre ») sont maintenant indiquées en swahili, en français et en anglais. Ceci est à rapprocher de l'intégration de l'État congolais dans la SADC (*Southern African Development Community*), dont les membres ont en majorité pour langue officielle (ou co-officielle) l'anglais (Leclerc, 2009).

Les langues et les médias

La quasi-totalité des journaux et hebdomadaires les plus importants du pays sont publiés en français : *Le Palmarès*, *Le Potentiel*, *Le Phare*... Il existe aussi un journal congolais publié en anglais *Black Store*. Certains journaux régionaux sont ou ont été rédigés et publiés dans l'une ou l'autre des quatre langues nationales. Parmi les anciens journaux swahilis, on trouve le *Mwana Shaba* de l'Union minière, l'*Uhaki* (« justice »), le *mujumbe* (« message ») et enfin le *hodi* dans lequel le swahili standard était utilisé avec des interférences certaines avec le SL⁴. La presse swahilie congolaise est maintenant inexistante. Même si les journalistes font souvent des interviews en swahili, la transcription de l'interview est traduite et publiée en français.

On considère que 60 % des émissions de radio sont diffusées dans les quatre langues nationales, le reste étant en français, rarement en anglais. La plupart des stations de radio nationales diffusent leurs émissions en français ainsi que dans les quatre langues nationales. La Radio Candip (Centre d'animation et de diffusion pédagogique) émet en français, en swahili, en lingala et dans 16 autres langues locales. Les radios okapi et maendeleo ont de nombreux programmes en swahili.

³ Article 142. 1. La loi entre en vigueur trente jours après sa publication au journal officiel à moins qu'elle n'en dispose autrement. 2. Dans tous les cas, le Gouvernement assure la diffusion en français et dans chacune des quatre langues nationales dans le délai de soixante jours à dater de la promulgation.

⁴ *yanuari* (au lieu de *januari*), *inchi* au lieu de *nchi*, *yamuhuri* au lieu de *jamuhuri* et présence de mots français tels que : « commissaire », parfois swahilisés « republiki ».

À la télévision nationale, les langues congolaises véhiculaires sont utilisées essentiellement pour les avis, les communiqués et les émissions culturelles et de variétés ; pour le reste, c'est le français qui est utilisé (Leclerc, 2009).

À Lubumbashi, les chaînes de télévision et les radios (Wantanshi ; RTCL, Nyota, Mwangaza et TRNC regional RTIV, Djua) émettent en SL (dit « swahili facile »⁵) des émissions principalement culturelles. Le journal se fait en français, en SS et en SL⁶ (Nyota, Djua).

En résumé, les gouvernements successifs n'ont pas mis en place une politique linguistique très élaborée, ni très harmonieuse. Il s'agit plutôt d'une politique dite « non interventionniste » dans la mesure où les langues dites « nationales » ne font l'objet d'aucun aménagement linguistique adapté à leur statut. Malgré la décolonisation, la place du français comme langue de l'écrit et comme langue officielle reste bien établie même si le nombre de locuteurs de français est peu significatif (environ 15 % de la population, mais ce chiffre est assez variable suivant les sources).

Les représentations linguistiques actuelles en RDC : traces épilinguistiques du colonialisme ?

Il n'existe pas réellement d'étude sur les représentations linguistiques à Lubumbashi. Celle de Nkongolo menée à Kinshasa « fait ressortir assez clairement de fortes tendances favorables à l'école en français au détriment de l'enseignement en langues nationales congolaises. » (Nkongolo, 1998). Ceci n'est pas sans rappeler que l'avenir d'une langue dépend bien souvent de ses locuteurs, du statut qu'ils leur accordent et de l'utilisation qu'ils en font. Il m'est paru évident lors d'une mission de terrain à Lubumbashi en 2010 que le swahili local était fortement dévalorisé de part son appellation et dans les discours épilinguistiques. Le terme « swahili facile » désigne le swahili lushois/ katangais basilectal. Par opposition, le swahili standard est appelé *swahili bora*, expression qui signifie « le swahili meilleur ». Ceci n'est pas sans rappeler les représentations linguistiques attachées au swahili standard considéré comme plus « pur », « meilleur » que le swahili dit « facile » de Lubumbashi. D'un point de vue linguistique, ce dernier ne peut pourtant être considéré comme simplifié : sa syntaxe est complexe et il présente entre autres particularités 3 classes nominales de plus que le SS. Le SS apparaît aussi davantage valorisé dans l'imaginaire linguistique des Lushois puisque selon mes informateurs, il s'agit de la langue religieuse : quand ils prient, même seuls, les gens parleraient un swahili plus standard. Quant au directeur régional de l'ACP (Agence Congolaise de la Presse), Fortunat Shimba Muteba, que j'ai eu l'occasion de rencontrer, il m'a affirmé que le swahili n'est plus employé dans la presse car le « Congo a maintenant évolué », ce qui illustre bien mais de façon un peu simplifiée l'imaginaire linguistique à Lubumbashi.

J'ai ressenti également cette dévalorisation du SL sur le terrain par l'étonnement des Lushois quand je leur disais que je faisais une enquête sur le swahili de Lubumbashi : ils me reprenaient systématiquement en disant « ah ! le swahili facile ». Au 24^{ème} colloque sur le Swahili à Bayreuth en 2011, les intervenants lushois ne sont intervenus en swahili que lorsqu'ils ne pouvaient faire leur communication en anglais. Ceux qui l'ont fait en swahili ont tenté de la faire dans un swahili plus standardisé, avec un certain embarras face à leurs confrères de Tanzanie et du Kenya, montrant ainsi une persistance de cette idéologie linguistique autant dans les milieux populaires que dans les milieux académiques.

⁵ Le swahili « facile » utilisé à la radio et à la télévision est assez proche du swahili lushois, mais les emprunts au français y sont moins fréquents.

⁶ Ce journal en SL est connu localement pour être un journal en « swahili facile ».

Décalage entre représentations linguistiques et pratiques orales et écrites

Il est intéressant de constater un décalage certain entre les représentations et les pratiques linguistiques. Le swahili de Lubumbashi catégorisé par tous ses locuteurs comme swahili « facile » et « méprisable » se valorise de lui-même par sa vitalité.

Cette vitalité se reflète car les Lushois ont choisi d'une part de l'employer dans la vie quotidienne et d'autre part de la transmettre à leurs enfants en tant que langue première en abandonnant souvent la langue d'origine. Par conséquent, malgré les représentations négatives liées au SL qui apparaissent assez visiblement sur le terrain dans les discours des Lushois, et qui sont le fruit d'une propagande intense du SS et du français, cette langue possède une place prépondérante et unique dans cette société. Autrement dit, les Lushois ne valorisent pas le SL dans leur discours mais par leur pratique et par sa transmission en tant que langue première.

Néanmoins, on note en situation formelle un phénomène d'hypercorrection qui là encore montre le statut plus prestigieux et officiel accordé au swahili standard. L'hypercorrection est fréquente aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. À l'écrit, par exemple, le verbe *kuona* (« voir » en SS) est orthographié *kuhona* sur une pancarte du zoo de Lubumbashi. On peut parler d'hypercorrection car en SL les "h" ne sont pas prononcés et ne sont généralement pas écrits. Ici, celui qui a écrit la pancarte a conscience de ce fait et rajoute un "h" là où il n'y en a pas en pensant certainement se rapprocher du standard. À l'oral, dans les journaux télévisés dits en "swahili bora" (swahili standard), on rencontre encore ce phénomène d'hypercorrection. Parmi les nombreux exemples que j'ai pu relever, j'ai entendu le syntagme suivant : *siku mitatu*. En SS *tatu* est généralement variable sauf avec les noms de classe 9/10 (*siku* « jour » est en 9/10 et donc on doit dire *siku tatu*, sans accord). Or en SL, les numéraux ne s'accordent pas. Ici le présentateur, ayant conscience que les numéraux s'accordent généralement en SS, fait inconsciemment une faute d'accord de classe en pensant se rapprocher du standard. Il accorde l'adjectif numéral en classe 3/4 alors que le nom est en classe 9/10.

Au niveau des pratiques écrites, il faut reconnaître la prédominance du français, comme nous l'avons vu pour les médias. Cependant, les noms des restaurants, des commerces, des écoles sont souvent en swahili standard, donnant ainsi des appellations swahili-français comme : *Imara Collège* (photo 1), *Jambo Mart*, *Amani Boucherie*, *Umoja restaurant*, *Mukate bora* Boulangerie, Centre *Nuru*, *Hewa bora* aiways. Certaines enseignes sont en anglais ou en lingala.

Dans les affiches publicitaires, le français domine également. Seules les marques de bières (photo 2) et les réseaux téléphoniques utilisent le SL. Pour la marque de bière *simba*, j'ai noté : *simba butamu ya kwetu* (« Simba, le bon de chez nous »), *shusha roho* (« calme le cœur »), *wakishaa* (« allume »). Pour la marque de bière Primus, j'ai noté : *ku basa na ba masta* (« prendre un verre entre amis »), et dans la publicité télévisée : *Primus inawaka* (« Primus s'allume »). Pour la bière *king* j'ai noté : *njo bwanaume* (« c'est la force de l'homme »). Pour les réseaux téléphoniques enfin j'ai relevé : *hakuna activation* (« pas besoin d'activer la ligne »), *inakata beyi* (« prix cassé »), vodacom *seconde ya qualité* (vodacom « seconde de qualité »), *recharger apa* (« recharger ici »).

Photo 1 : Les enseignes de Lubumbashi : appellation mixte français-SS



Photo 2 : Publicité en SL de bières à Lubumbashi



Cet environnement graphique illustre bien les représentations linguistiques désignant le français comme langue prestigieuse et donc langue de l'écrit accompagné du swahili standard. Les écrits en SL se limitent à des publicités qui utilisent ce parler populaire pour attirer l'attention du consommateur et associer la consommation du produit à un usage quotidien.

Littérature, théâtre et musique à Lubumbashi

Ce conflit linguistique résultant de la colonisation se reproduit également dans les productions culturelles, littéraires et artistiques.

Comme le Montre Maeline Lelay dans sa thèse (2011), le théâtre et la musique à Lubumbashi sont divisés en deux pôles, l'un swahili qui a peu ou pas de rapport à l'écrit et qui est non structuré et un autre français « organisé » voire officialisé et possédant une existante scripturale.

Il existe bien, comme dans le pôle français (pôle F), des réseaux mais pas d'institution adaptée qui lance, promeut, diffuse, critique, légitime, consacre. Les productions textuelles swahili – sketches, pièces ou one man show - existent bel et bien mais elles évoluent essentiellement dans la nébuleuse des médias audio (audiovisuels et radiophoniques) et ne sont soumises, à ma connaissance, à aucune instance de reconnaissance, de légitimation, à aucun rituel d'intronisation dans le milieu littéraire ou théâtral. (2011 : 35)

Souvent, le choix même de la langue est suffisant pour la catégorisation dans un genre littéraire :

Dans le domaine du théâtre notamment, l'opposition en devient presque caricaturale. L'assimilation du genre « populaire » (selon la terminologie usitée localement) à la langue swahili et, de manière diamétralement opposée, l'assimilation du français au genre « classique » (toujours selon cette terminologie), témoignent bien d'une logique diglossique très profondément ancrée dans l'imaginaire collectif, au point d'en influencer non seulement la production littéraire, mais encore le discours méta-littéraire.

La littérature lushoise quant à elle est dominée par le français mais il n'y détient pas le monopole. Ces dernières années, quelques textes littéraires ont été écrits à Lubumbashi en swahili, parfois en swahili standard (SumbaMaly), parfois dans la variété locale (Mudekerezza, Sando Marteau). Les représentations de cette variété sont sans aucun doute un frein à la reconnaissance littéraire de ces textes qui sont jusqu'à présents non publiés (archives personnelles recueillies par M. Lelay).

Conclusion

Si la disparition des langues peut être considérée comme un processus naturel, les langues ayant une durée de vie limitée, on ne peut nier que ce processus a été certainement accéléré en Afrique par la colonisation et la mondialisation. Rappelons ici que la RDC est l'un des pays au monde qui possèdent le plus de langues (plus de 215) et que certaines d'entre elles sont en voie d'extension.

Mais les conséquences du colonialisme linguistique n'ont pas comme seule conséquence la disparition de langues, elles sont aussi d'ordre métalinguistique. Les représentations linguistiques en Afrique ne peuvent être considérées comme un processus naturel puisqu'il ne s'agit pas seulement ici de langues mais d'êtres humains, et de leur opinion négative d'eux-mêmes, sentiment qui ne peut être analysé que comme le résultat d'une idéologie linguistique coloniale imposée. Ces représentations négatives à l'égard des langues africaines sont malheureusement toujours nettement palpables sur le terrain et visibles à travers les politiques linguistiques africaines.

Cet imaginaire n'est pas uniquement linguistique. Bien au contraire, il reflète une dévalorisation de soi et une acculturation, ou plutôt une perte de repères culturels souvent née d'une politique coloniale d'assimilation. Cette perte de repères culturels est aussi nettement présente dans le contenu de la littérature africaine post coloniale. Par exemple, dans la littérature swahilie et est-africaine, les thèmes les plus souvent traités sont la destruction familiale accompagnée de l'augmentation de la prostitution et de la consommation d'alcool dans les milieux urbains notamment (entre autres *Mtawa Mweusi* de Ngugi wa Thiongo,

Kichwa maji d'Euphrase Kezilahabi, *Kill me quick* de Meja Mwangi). Les chansons swahilies kenyanes sont aussi très nettement marquées par ces thèmes ; ceci n'est pas sans rappeler que la colonisation fut très brutale dans ce pays (citons en particulier les artistes divers interprétant *jumbe nipeleke kwetu, wazee watatu, Sitakwenda tena Dar es Salaam, Kerena, Mama Sofi*).

Cette occidentalisation africaine a aussi des répercussions fortes au niveau économique, les Africains occidentalisés achetant de plus en plus les produits occidentaux au détriment des produits de leurs propres entreprises. (Msanjila *et al*, 2011 : 57).

Enfin, il semble important de faire des recherches et de rassembler des études sur les « dégâts » de la colonisation dans des secteurs aussi différents que l'économie (pillage et exploitation des ressources africaines), la politique (guerre de frontières), la sociologie, la psychologie et autres. De telles études pourraient probablement contribuer à l'annulation plus systématique de la dette des pays anciennement colonisés, la mise en place de réparations et mieux encore la généralisation du commerce équitable.

Bibliographie

- CANUT C., 1996, *Imaginaires linguistiques en Afrique*, Paris, L'harmattan.
- DELAUNAY H., 1885, *Dictionnaire français Kiswahili*, Paris.
- DELAUNAY H., 1884, *Grammaire Kiswahili*, Paris.
- DE ROP A., 1960, « Les langues du Congo », *Aequatoria*, volume XIII, Coquilhatville, pp. 1-24.
- FABIAN J., 1986, *Language and colonial Power, The appropriation of Swahili in the Belgian Congo, 1880-1938*, Cambridge University Press.
- FABIAN J., 1990, *History from below: the "vocabulary of Elisabethville" by André Tav – text, translations and interpretive essay*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Co.
- GILMAN C., 1970, « Indicateurs de la variation stylistique dans le swahili de Kisangani », *revue congolaise des sciences humaines*, 57-62.
- HARRIES L., 1956, « Le swahili au Congo Belge », *Kongo-Overzee*, XXII, IV-V, pp. 395-400.
- JEWSIEWICKY *et al.*, 2010, *Lubumbashi 1910-2010, Mémoire d'une ville industrielle*, Paris, l'Harmattan.
- LECLERC J., 2009, « Congo-Kinshasa » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 24 juin 2009, <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm> (2 juillet 2010).
- LECOSTE B., 1947, « Étude sur l'origine de suffixe 'habituel' -ka- en kingwana », *Bulletin des juridictions indigènes et du droit coutumier congolais*.
- LECOSTE B., 1949, « La parenté terminologie en Ki-Ngwana », *Bulletin des juridictions indigènes et du droit coutumier congolais*, vol. 17, n° 4.
- LECOSTE B., 1954, « Le Ngwana, variété du Swahili », *Kongo-Overzee* 20.
- LECOSTE B., 1955, « Vocabulaire ngwana », *Kongo-Overzee*, vol. 21, n° 3/4.
- LECOSTE B., 1955, « Le système de parenté des Ngwana », *revue congolaise* 9, Zaïre.
- LELAY M., 2011, *Le théâtre au Katanga (RDC) : Analyse d'un discours didactique en contexte diglossique*, Sous la direction de Xavier Garnier, Paris 13.
- LEMAIRE C., 1897, *Vocabulaire pratique : français, anglais, zanzibarite (swahili), fiote, kibangi-irébou, mongo, bangala*, 2^{ème} édition, Bruxelles, Ch. Bulens
- LIESENBORGHS O., 1938, « What is Kingwana ? », *Kongo-Overzee* IV, pp. 233-249.
- MAKONGA B., 1952, *Sur l'avenir du Kingwana*, *Bull CEPSI* n°17, pp. 46-47.

- MASUI F., 1998, « Attitudes et représentations linguistiques d'une population universitaire dakaroise face au "francowolof" », A. Queffelec (dir.) *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Publications de l'Université de Provence, pp. 293-303.
- MOLTEDO G., 1905, *Petit vocabulaire des langues arabes et Ki-swahili*, Bruxelles, Mounom.
- MSANJILA Y.P. *et al*, 2011 *Isimujamii, Sekondari na Vyu*, Tuki-Dar es Salaam.
- NKONGOLO J-J, 1998, « Quelle langue d'enseignement pour la République Démocratique du Congo ? Une enquête à Kinshasa ». *DiversCité Langues*. Vol. III, http://www.teluq.quebec.ca/diverscite/SecArtic/Arts/98/jnkongolo/01_ftdm.htm consulté le 10/02.2011
- MUDIMBE V.Y. 2010, « Préface, quelle histoire ? », dans Jewsiewicky *et al.*, *Lubumbashi 1910-2010, Mémoire d'une ville industrielle*, Paris, l'Harmattan, pp. 7-22.
- PERES BLANCS, 1920, *Elimu ya nchi*, 2 vols, Baudouinville, Vicariat Apostolique du Haut-Congo.
- PERES BLANCS, 1921, *Vocabulaire Kiswahili-Latin*, Alger : Maison Carrée.
- PERES BLANCS, 1925, *Grammaire latine-Kiswahili*, Alger : Maison Carrée.
- PERES BLANCS, 1925, *Vocabulaire latin-Kiswahili*, Alger : Maison Carrée.
- PERES BLANCS, 1929, *Sarufi ya Kiswahili*. Albertville : Procure des Pères Blancs.
- POLOMÉ E. C., 1968, « Lubumbashi Swahili », *Journal of African languages*, 7, Nimran books, Hertford, pp. 14-25.
- POLOMÉ E. C., 1969, « The position of Swahili and other Bantu languages in Katanga », *Texas Studies in language and literature*, 11/2, pp. 905-913.
- POLOMÉ E. C., 1971, « The Katanga (Lubumbashi) Swahili Creole ». In Hymes D. H. (Ed), *Pidginization and creolization of languages*, Cambridge : Cambridge University Press., pp. 57-59.
- POLOMÉ E. C., 1973, « Sociolinguistic problems in Tanzania and Zaire ». in Sunday O., *Language system in Africa, The conch magazine*, Fall, pp. 64-83.
- POLOMÉ E. C, 1986, « Aspects of language contact in Africa », in Fishman, J. A., M. Clyne, B. Krishnamurti & M. H. M. Abdulaziz (Ed), *The Fergusonian impact – in honor of Charles A. Ferguson on the occasion of his 65th birthday, v 1 : from phonology to society*, Berlin : Mouton de Gruyter., pp. 388-398.
- RICARD A., 2009, *Le kiswahili une langue moderne*, Karthala.
- SACLEUX C., 1939, *Dictionnaire français-swahili*. Paris, Institut d'ethnologie.
- STAPLETON W. H., 1903, *Comparative handbook of Congo languages*, Yakusu, Baptist Missionary society.
- VAN DE WEYER P., QUETS J., 1929, *Vocabulaire français-kiswahili (et bemba) et éléments de conversation*, Union minière du Haut Katanga, Bruxelles.
- VERBEKEN A, 1938, *Petit cours de kiswahili pratique suivi d'un vocabulaire français-kiswahili, Kiswahili-français et de phrases usuelles*, Elisabethville, Imbelco.
- WHITEHEAD J., WHITEHEAD L. F., 1928, *Manuel de Kingwana*, Lualaba (Congo Belge).
- WHITELEY W. H., 1956, « The changing position of Swahili in East Africa », *Africa*, XXVI, pp.343-353.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Pascale Barthélémy, Claude Caitucoli, James Costa, Laurent Demanze, Maria do Céu Fonseca, Michel Jourde, Jean de Dieu Karangwa, Philippe Martel, Bruno Maurer, Didier Péclard, Anna Pondopoulo, Alain Ricard, Henri Tourneux, Gérard Vignier.

Laboratoire Dysola – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425